

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Trélissac (24750)

Réponses de Eric Fallous, au nom de la liste « TRELISSAC C'EST VOUS »

– le 01/03/2020 à 22:11 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.
(former les agents territoriaux)

ENVISAGEABLE AVEC ACCORD DU PERSONNEL

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : (avenue Grandou + axes à préciser par le candidat)

ENVISAGEABLE EN CONCERTATION ET EN COHERENCE AVEC LE GRAND PERIGUEUX

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : gares, hôpitaux, centres commerciaux, Créavallée,...

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des réaménagements de quartiers (préciser les projets)

mais pas de réaménagement de quartier à court terme.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Il faut repenser la place de la voiture dans la ville et privilégier les transports en commun et les transports doux en concertation avec les usagers. Rien ne peut se faire sans eux.

Action n°8 : je suis indécis-e

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Ce point est à étudier plus précisément pour Trélissac.

Action n°9 : je suis indécis-e

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

La sécurité des habitants et de nos enfants sera une de nos priorités. Il est indispensable d'avoir des zones 30 au niveau des écoles.

Action n°10 : je suis indécis-e

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

ENVISAGEABLE EN CONCERTATION ET EN COHERENCE AVEC LE GRAND PERIGUEUX ET LES HABITANTS DU QUARTIER CONCERNE

Action n°11 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Action n°12 : je ne m'engage pas

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo**Action n°13 : je m'engage**

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux gares SNCF, Pôle d'échange multimodal, dans les parkings-relais, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°14 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°15 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°16 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°17 : je suis indécis-e

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°18 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

s'il y a une demande des habitants et commerçants

Action n°19 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).
(*pérenniser et étendre le Chèque VAE*)

envisageable avec notre dispositif PASS SPORT engagement numéro un de notre programme.

Action n°20 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).
(*pérenniser et développer Péri-vélo*)

Action n°21 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Action n°22 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

envisageable si des locaux deviennent disponibles

Promouvoir une culture vélo**Action n°23 : je m'engage**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Action n°24 : je suis indécis·e

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Les enfants apportent leur propre vélo, il n'y a jamais eu de demande en ce sens à ma connaissance en équipement de vélos municipaux pour les écoles à ce jour.

Action n°25 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

SUR LA VOIX VERTE

Action n°26 : je suis indécis·e

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

envisageable

Action n°27 : je suis indécis·e

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

EN CONCERTATION AVEC LE PERSONNEL SOUHAITANT CE TYPE DE DEPLACEMENT

Action n°28 : je suis indécis·e

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

APRES CONCERTATION EN INTERNE ENVISAGEABLE. Notre objectif est de répondre à une demande et non de la créer.

Action n°29 : je ne m'engage pas

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

TROP TOT

Action n°30 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture".

(au niveau communal ou intercommunal)

Action n°31 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

(au niveau communal ou intercommunal)

Action n°32 : je suis indécis·e

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

NOUS VOULONS UNE POLICE MUNICIPALE PREVENTIVE PAS REPRESSIVE

Action n°33 : je suis indécis·e

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat·e